

CONTRAT DE BAIL DE LOCATION DE POSTES DE TRAVAIL EN ESPACE DE COWORKING

Entre les soussignés :

Le Bailleur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse du siège social : _____

Représenté par : _____

Le Preneur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse : _____

Représenté par : _____

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la location par le Bailleur au Preneur d'un ou plusieurs postes de travail au sein de l'espace de coworking situé à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Article 2 – Description des locaux et équipements

Le Preneur bénéficiera de l'accès à un poste de travail équipé comprenant : bureau, chaise, accès internet, électricité, et accès aux espaces communs (salles de réunion, cuisine, sanitaires).

Article 3 – Durée de la location

Le présent contrat est conclu pour une durée de _____ mois, à compter du _____. Il pourra être renouvelé par tacite reconduction ou selon les modalités convenues entre les parties.

Article 4 – Modalités financières

Le loyer mensuel est fixé à _____ euros (HT), payable d'avance avant le 5ème jour de chaque mois par virement bancaire ou autre moyen convenu.

Les charges, comprenant l'électricité, l'accès internet, et l'entretien des parties communes, sont incluses dans ce montant.

Article 5 – Obligations du Preneur

Le Preneur s'engage à respecter le règlement intérieur de l'espace de coworking, à utiliser les locaux et équipements avec soin, et à ne pas troubler la tranquillité des autres utilisateurs.

Il est responsable de ses affaires et de ses données personnelles pendant la durée de la location.

Article 6 – Obligations du Bailleur

Le Bailleur s'engage à maintenir les locaux en bon état d'usage, à assurer l'accès aux équipements et services décrits, et à garantir la jouissance paisible des lieux.

Article 7 – Résiliation

Chaque partie pourra résilier le présent contrat sous réserve d'un préavis de _____ mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de manquement grave aux obligations, la résiliation pourra être immédiate.

Article 8 – Responsabilité

Le Bailleur ne pourra être tenu responsable des dommages directs ou indirects subis par le Preneur ou ses biens dans le cadre de l'utilisation des locaux, sauf en cas de faute grave ou dolosive.

Article 9 – Assurance

Le Preneur s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle et à en justifier auprès du Bailleur.

Article 10 – Droit applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, les parties conviennent de soumettre leur différend aux tribunaux compétents du ressort du siège social du Bailleur.

Le Bailleur

Le Preneur

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://lettre-modeles.com/bail-coworking/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://lettre-modeles.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.